



societelouisdumur@gmail.com



Archives cantonales vaudoises
info.acv@vd.ch

«Paris a enlevé un fils à sa famille»

Louis Dumur (1863-1933), homme de lettres d'origine vaudoise et grand témoin de son époque

Exposition annuelle des Archives cantonales vaudoises

Dossier des textes

La mémoire documentaire de la famille Dumur, de Grandvaux

Les Archives cantonales vaudoises conservent, depuis le 24 septembre 1992, les archives de la famille Dumur, originaire de Grandvaux. Une part complémentaire importante, concernant Louis Dumur, a rejoint, le 7 décembre 2010, le fonds familial (PP 538, 18,70 mètres linéaires sur 25,75 mètres linéaires). Des parts complémentaires sur la famille se retrouvent dans deux autres fonds, également aux Archives cantonales vaudoises, sous les cotes P Dumur-Lenoir (Dumur, Benjamin, 8,20 mètres linéaires) et PP 856 (Dumur, Frank, 0,20 mètre linéaire). Comprises dans un tel contexte, les archives livrent de nombreuses informations sur les relations entretenues par l'écrivain avec ses parents, ses frères et sœurs. Une centaine de lettres relatives à Louis Dumur dont 20 de la main de celui-ci, couvrant les années 1882 à 1933, a été intégrée à la « Chronique de la famille de la famille Dumur », commencée en 1935 par Maurice Dumur, puis continuée entre 1940 et 1985 par son fils Gustave.

La chronique est accompagnée de documents originaux ou photocopiés et de photographies noir-blanc et en couleurs. Elle forme un tout dont il n'est pas possible de séparer les éléments, 1763-1989, 54 classeurs.

Il faut leur ajouter plus de 560 lettres et cartes postales, réparties dans les courriers reçus. En plus des lettres, il est judicieux de relever que la mère de Louis, Amélie Dumur-Berguer, a tenu entre 1885 et 1886 une rubrique « Gazette de la famille Berguer » dans laquelle elle enfouit les faits et gestes quotidiens, et livre ses sentiments personnels.

Dans le fonds d'archives de Frank Dumur, donné aux Archives cantonales vaudoises, le 30 mars 2006, se trouvent la Chronique familiale du 16^e siècle de Jehan Dumur (en fait, François Dumur, archiviste communal de Cully, l'avait jointe au fonds), publiée par Maxime Reymond, dans *Revue historique vaudoise*, No 9, septembre 1917, pp. 271-286) l'arbre généalogique de la famille Dumur des origines à la génération de Louis Dumur, ainsi que les travaux généalogique de Frank Dumur qui a beaucoup échangé avec Maurice et Gustave Dumur, dès 1942.

Pour être complet, il faut ajouter la « Chronique de la famille Dumur », dressé par le pasteur Jean-Louis Dumur, en 1777 et continué en 1806, dont une copie a été établie par Benjamin Dumur (1838-1915), peu après 1880, qu'il appelle la « Chronique de l'oncle de Lonay ». La chronique de Benjamin Dumur qui fait plus de 555 pages et qui exigea 35 ans de travail à son auteur, est en mains familiales. Un exemplaire dactylographié a été établi dans les années 1930 par Maurice Dumur, qui l'avait reçu en héritage de son oncle Benjamin.

La Bibliothèque Carnegie à Reims conservent 24 caisses de manuscrits et d'archives, soit des dossiers composés de chemises portant un titre et dans lesquels on retrouve coupures de journaux, imprimés, brouillons, épreuves et jeux de correspondance qui constituaient la documentation de Louis Dumur pour la rédaction de ses œuvres et articles. De plus, elle a accueilli l'intégralité de la bibliothèque de Louis Dumur qui fut remise avec les archives, par Maurice Dumur, 6 mois après la mort de Louis Dumur.

La Bibliothèque de Genève, Département des manuscrits, possède des lettres et des manuscrits de Louis Dumur, notamment sa correspondance avec René Claparède (1863-1928).

Hormis ces sources d'archives, il importe de mentionner l'importance du témoignage du *Journal littéraire* de Paul Léautaud (1872-1956). Le diariste fréquenta quotidiennement ou presque les bureaux du *Mercure de France*, dès leur ouverture. Il mentionne plus de 900 fois le nom Louis Dumur, dans sa plume, de manière relativement espacée entre le 16 décembre 1902 et 1925, et de manière très régulière entre le 9 janvier 1925 jusqu'en avril 1933.

Un fort ancrage dans le terroir vigneron vaudois

La famille Dumur, très ancienne, est originaire de Grandvaux. Ses premières attestations remontent au XIII^e siècle. Longtemps, les vignes ont fait partie du patrimoine familial.

Les deux grands-pères de Louis Dumur furent pasteurs ou « ministres » comme on disait alors, l'un dans deux paroisses du pays de Vaud, à l'Étivaz au-delà du col des Mosses, puis à Savigny, non loin de Lutry, l'autre, le père de sa mère, au nord du canton près du lac de Neuchâtel.

En 1845, après la révolution vaudoise et le coup d'État de Druey, le nouveau Conseil d'État ayant rédigé une proclamation et enjoint aux pasteurs de la lire du haut de la chaire, le grand-père paternel de Louis Dumur, qui fut également son parrain, Jean-Louis, Du Mur pasteur à Savigny, répondit qu'il lui « était impossible d'obtempérer à votre demande, quelles que puissent être les conséquences de mon refus. » Cette lettre de l'aïeul jette une lumière éclatante sur le caractère et la conduite du petit-fils. Tous deux durent sacrifier à leur conscience. Tous deux sentirent le poids au moins dans leur vie. Tous deux acceptèrent avec une netteté catégorique les conséquences de leur refus. Jean-Louis Dumur démissionna avec la majorité du corps pastoral vaudois. « On avait le col roide dans la famille Dumur » (Alfred Berchtold, *La Suisse romande au cap du XX^e siècle. Portrait littéraire et moral*, p. 451). C'est aussi de cet aïeul laborieux et précieux que l'écrivain tiendra sans doute son goût d'une exacte et méticuleuse documentation.»

« Au levant de Lausanne »

Au plus fort de la polémique suscitée par son ouvrage *Les Deux Suisse*, publié d'abord sous forme d'articles de presse, puis réunis en livre en 1917, Louis Dumur se fend d'un texte percutant et implacable sur son attachement à ses origines suisses par sa famille.

« Là où se courbe le plus harmonieusement l'arc riverain du Léman, sous ses terrasses de vignobles durcies de soleil et ruisselantes de

grappes, ma famille s'est si anciennement constituée qu'aussi haut qu'on remonte le cours du temps, on l'y retrouve immuable.

Nous y étions quand, aux premiers de la liberté vaudoise, les cocardes vertes s'arboraient de Nyon, à Vevey et qu'aux accents des proclamations de La Harpe, la nouvelle République expulsait joyeusement ses baillis.

Nous y étions quand notre voisin le major Davel, à la tête de ses cinq cents hommes en parements rouges, bas rouges et chapeaux bordés, prit un matin de 1723 la grand'route de Lausanne où, dans son héroïque et infructueux dessein de soulever son pays contre la tyrannie, il allait trouver le martyre et la gloire.

Nous y étions quand, en l'an de disgrâce 1536, l'armée bernoise ayant passé par chez nous, Jean DuMur et cinq autres « des plus apparents du Conseil » se virent mandés pour répondre de quelles houspillades aux soldats de LL.EE. et qu' »après moult débat » les commis de Berne prononcèrent qu'il serait payé « cent écus au soleil aux parents du mort, vingt-deux à celui blessé aux jambes, quinze à celui blessé au nez et trois écus à un qui assurait avoir reçu trois coups de pierre.

Nous y étions quand des familles étrangères, venues, à pied ou en chaise, d'Italie, de France, de Hollande chercher chez nous fortune ou sûreté, accaparaient Genève, où leurs descendants prennent aujourd'hui le haut du payé, ouvraient leurs banques, construisaient leurs hôtes ou accrochaient sur les châteaux vaudois à l'encan leurs armes d'importation ou de récent acquêt.

Nous y étions et nous avons depuis longtemps sur notre cave nos modestes armes bourgeoises : le mur surmonté des symboles de la vie et de la mort, les tibias, le crâne et les trois étoiles d'or dans le ciel d'azur.

Nous y étions aussi quand nos Quatre-Paroisses appartenaient à l'évêque, en don et alleu de la Sainte Vierge Marie, et que tout alentour dominaient les princes de Savoie, tantôt le comte Vert, tantôt le comte Rouge, tantôt le duc, qui se fit ermite à Ripaille et fut élu pape.

Et nous y étions déjà, selon bonnes pièces d'archives, au moment où là-bas, sur le bord d'un autre lac, au centre des montagnes dont nous voyions se profiler près de nous les premières cimes, les trois petits pays forestiers de Schwytz, d'Uri et d'Unterwald se déféraient solennellement par pacte « devant, s'il plaisait à Dieu, durer à perpétuité » et juraient « au nom du Seigneur » qu'il était « chose honnête et profitable au bien public de consolider les traités.

Ainsi née de cette vieille souche riveraine, je ne saurais me soustraire à sa lignée, ni à son lointain appel. J'en éprouve la longue persistance et j'en reçois le constant battement. Nulle greffe étrangère n'en est venue altérer l'authenticité. Je n'ai pas une goutte de sang français et je n'ai pas une goutte de sang allemand dans les veines. »

7 Arbre généalogique de la famille, des origines à la génération de Louis Dumur

« L'ancienne et si belle génération d'autrefois, que tous ceux d'entre nous qui ne sont plus parmi les tout jeunes ont connue si nombreuse, si remarquable et si florissante, a été presque entièrement moissonnée par la faux inexorable du temps. Nous n'en saluons qu'avec plus de tendresse et d'émotion celle dont l'admirable et sereine vieillesse la représente encore cette conscience générale et vaillamment parmi nous, notre chère tante Claire. Nous lui souhaitons de nous donner la joie de la voir pendant bien des années encore au milieu de nous, nous souhaitons du meilleur de notre cœur à assister encore à beaucoup de fêtes de famille comme celle-ci.

Quant à notre génération à nous, dont le triste privilège de l'âge m'autorise à considérer un peu comme le chef, je me plais à la voir nombreuse et solide autour de cette table. C'est elle qui constitue aujourd'hui le tronc de la famille. Elle s'étend sur près d'un demi-siècle et ramifie de tous les côtés. Elle est pleine de vigueur et d'avenir. Car si certains des membres sont en passe de devenir à leur tour des vieux, si certains, comme celui qui parle, ne peuvent plus compter que comme des branches sèches, d'autres sont jeunes, pleins de vie et de sève, dont on peut tout espérer et qui n'ont pas dit leur dernier mot.

Mais il sied tout particulièrement en ce jour d'adresser nos chaleureuses félicitations à celui que nous devons reconnaître comme le représentant le plus qualifié de cette génération, comme sa maîtresse branche, à Maurice. C'est lui qui est maintenant le véritable centre de la famille ; comme à d'autres, considéré comme le plus digne successeur de ceux qui nous ont précédés.

Puis voici arriver la troisième génération, la nouvelle génération qui entre en scène. C'est elle que nous fêtons aujourd'hui, en la personne de Gustave, mon cher neveu et filleul, le héros de cette journée.

Lui aussi fonde à son tour un foyer, et il nous amène une charmante femme, que nous accueillons avec la plus vive sympathie.

Avec autant de sympathie, d'autant plus de plaisir, qu'elle est du pays, que c'est une bonne Vaudoise, et qu'elle était ainsi déjà presque des nôtres, puisque c'est une fleur de vieille rive du lac, là où le berceau de notre famille se trouve non loin d'ici, sur ces coteaux et ces vignobles, et de Cully qui ont vu tant de nos braves ancêtres se succéder pendant tant de siècles. » (Louis Dumur à son filleul Gustave, lors de son mariage, le 7 juin 1924)

La fratrie de Louis Dumur : loin de tous

⁹ La vie de famille, de ses membres, ses rites (vacances et séjours à la propriété familiale de « La Pièce », fête de Noël) sont racontés dans chaque lettre d'Amélie et de Gustave ; les lettres représentent le livre ouvert de la famille, dans lequel Louis peine à se plonger et à enrichir. Sa présence est tout à fait exceptionnelle, comme lors des noces d'argent de ses parents, le 4 novembre 1886, ou lors du mariage de son frère Maurice, avec Frida Campart, le 27 octobre 1897, dont il est le témoin. Malgré les nombreuses invitations de sa mère, notamment à assister à la Fête des vigneron, à Vevey, les 5, 6, 8 et 9 août 1889, ou à visiter l'Exposition nationale de Genève de 1896, chaque fois, les affaires le retiennent à Paris, ce qui fit écrire à Amélie dans sa lettre du 7 septembre 1897 de manière ironique : « Blanche ne veut se marier que si tu es là ». Son frère sera encore plus ironique dans sa lettre du 1^{er} juin 1898 quand il écrit à son frère : « Nous aurons le plaisir de te voir à Genève, puisqu'il faut noce ou baptême pour t'arracher à tes multiples travaux. » Même quand des parents sont à Paris, il les évite.

L'absence de Louis Dumur est d'autant plus mal ressentie que la date de son anniversaire, le 5 janvier, coïncide avec des moments où la famille se retrouve et associe la famille large des Dumur et des Berguer.

En fait, Louis Dumur quitta très peu son domicile parisien depuis l'automne 1882.

C'est ainsi qu'il fut le précepteur en Russie de Martin, fils de la comtesse G. Warpakowsky, entre 1887 et 1892, tout en faisant de fréquents séjours dans la capitale française dont l'un lui permit de fonder, à la fin de l'année 1889, avec plusieurs compagnons parmi lesquels Alfred Vallette, le *Mercure de France*, dont il fut le secrétaire général entre 1903 et sa mort.

Forcé par les circonstances de la guerre, il s'installa provisoirement auprès de sa famille, à Genève, où il restera entre septembre 1914 et l'automne 1915, non sans déployer une activité débordante durant cette période, auprès de l'Agence internationale des prisonniers et comme journaliste.

A la fin de son existence, pourtant Louis Dumur, dans une lettre envoyée, le 9 janvier 1933 à son filleul Gustave, et alors qu'il ne pouvait plus parler à cause d'un cancer du larynx, soulignait l'importance des liens familiaux. Il l'avait déjà félicité par écrit, le 16 août 1932, de la naissance de son fils : « Vous avez doté la famille d'un garçon, ce qui sera mieux. C'est désormais ce petit bébé de quelques jours qui portera le fanion de l'avenir. » Le 20 mai 1931 lucide sur sa maladie, il avait demandé de prévenir, en cas d'accident, son frère Maurice, le père de Gustave, avec lequel il avait noué des contacts solides depuis qu'il avait été choisi par lui pour être le témoin de son mariage, célébré le 28 octobre 1897.

Paul Léautaud, mentionne plus de 900 fois le nom Louis Dumur, dans son *Journal littéraire*, de manière relativement espacée entre le 16 décembre 1902 et 1925, et de manière très régulière entre le 9 janvier 1925 jusqu'en avril 1933. Le diariste fréquenta quotidiennement ou presque les bureaux du *Mercure de France*.

« 21 décembre 1932 : Vallette me disait ce matin que Dumur devrait partir pour Genève, pour mourir là-bas au milieu des siens, avoir quelqu'un près de lieu. Il a là-bas deux frères [Maurice et Jean-Paul]. Il a famille. L'accord 'est fait sur ce troisième point : si Dumur arrive à être obligé de s'aliter, alors Vallette écrire à son frère Maurice, à Genève. » (Paul Léautaud, *Journal littéraire*, 2, p. 1162)

« Mercredi 29 mars 1933 : Ce matin grand conciliabule entre Vallette et Roches, sur les mesures à prendre. Roches a téléphoné au frère [Maurice], lequel a répondu qu'il va arriver et qu'en l'attendant les amis de Dumur fassent le nécessaire. Vallette interprète cela mal. Il entend que le frère a dit que les amis de Dumur se débrouillent Il trouve cela un peu fort. Se débrouiller de quelle façon ? Qu'est-ce qu'on doit faire. Enterre-t-on ? Incinère-t-on ? L'emporte-t-on en Suisse ? Le met-on à Paris ? Il va y avoir des sommes à déboursier. Des obsèques, aujourd'hui cela coûte cher. C'est un peu fort me mettre tout cela sur le dos des autres. Dumur n'aurait pas de famille, bon, mais il a de la famille, et des gens qui sont riches. Lui-même laisse de l'argent. Il était un peu comique à voir tremblant toujours pour sa caisse. Je me suis

risqué à lui dire qu'en tout, comme frais mortuaires, ces avances seraient privilégiées et que le remboursement en était assuré par les dépôts en banque de Dumur. »

Il est mort et enterré à Paris, sans pour autant avoir été tenté d'obtenir la nationalité française.

Une famille au chevet de Louis Dumur

Au moins dès le 5 mars 1882, il est question pour Louis Dumur de passer sa licence universitaire à Paris. Au contact de son ami d'enfance **René Claparède** (1863-1928), l'idée de fréquenter les cours de la Sorbonne pour y obtenir sa licence universitaire s'est renforcée.

Averti tardivement, le **père de Louis** contacta ses frères pour avoir leur avis, non sans avoir prévenu son fils de sa démarche par lettre du 29 août 1882: « Mon cher Louis, crois que nous examinons ta demande avec l'unique désir de rechercher et accepter la solution qui paraîtra la bonne pour toi avec la bénédiction de Dieu, plus précieuse encore que tout le reste. »

Dans sa réponse à son frère du 30 août 1882 depuis Menton, **François Dumur** (9.03.1829-10.10.1915) qui avait séjourné à plusieurs reprises à Paris, approuve avec quelques réticences l'intention de son neveu.

Depuis Berne, **Jules Dumur**, (5.0.5.1840-02.08.1920) sur son papier à tête du Bureau topographique fédéral daté du 9 septembre 1882, fait part de son avis à Louis. Il approuve son projet de poursuivre la carrière littéraire, mais il s'interroge sur le choix de Paris pour la formation.

D'un jugement plus tranché, **Benjamin Dumur** (25.05.1838-11.02.1915) a laissé deux longues lettres à son neveu Louis, la première le 28 décembre 1882, la seconde du 12 juin 1883.

Il le met en garde contre les chimères de la littérature et les turpitudes parisiennes : « Puisque tu as pensé que Genève était pour toi trop petit, c'est bien, rassemble toute ton énergie et toutes tes forces pour parcourir le champ d'activité plus vaste que tu t'e choisi ; sème le bon grain, et la moisson viendra plus tard. Pas de précipitation, pas de découragement et surtout pas de faiblesse. Ouvre l'œil, que Dieu soit avec toi. »

Dans sa communication écrite du 5 septembre 1882 à son fils, **Gustave** fait l'inventaire des différents avis reçus, souvent contradictoires. Il porte un regard mesuré et une attitude de père responsable, certes dubitative, mais empreinte de bon sens :

« Nous ne nous sentons pas libres de nous opposer à ton projet, quelque inattendu qu'il soit pour nous dans ce moment – que nous te laisserons faire ce que tu croiras le plus propre à atteindre le but que tu t'es proposé et que nous te fournirons les moyens matériels reconnus, convenables et nécessaires pour un séjour de deux ans à Paris, même si tu juges à propos de le commencer dès l'automne prochain. »

Quelques années plus tard, sollicité directement par son petit-neveu, **Antoine Carteret** (03.04.1813- 28.01.1889), homme d'Etat et magistrat genevois influent, et oncle de la mère de Louis, le met affectueusement en garde, le 5 mars 1886, contre la voie qu'il entend choisir : « Quelle que soit la récolte qu'on ait en vue, il faut d'abord labourer et semer pour l'obtenir, et cela d'après les bonnes méthodes indiquées par l'expérience des devanciers. » Il interviendra avec succès en avril 1887 pour que Louis Dumur obtienne le préceptorat d'un jeune garçon d'une famille russe.

Les relations douloureuses et ombrageuses avec sa mère

Le 26 septembre 1841, Marie Andrienne Amélie Berguer, bourgeoise de Clarmont, domiciliée à Pomy, voit le jour à Genève ; elle est la fille du pasteur Charles Jean Samuel (2 février 1802-14 mai 1875) et de Suzanne Antoinette Carteret (décédée en 1881) dont le père Antoine (23 avril 1813-29 janvier 1889) est la figure de proue des radicaux genevois et anticlérical influent.

Fille cadette du couple, elle avait pour frères et sœur, Albert (vers 1833-1er janvier 1894), médecin à Yverdon-les-Bains, Louis (1835-21 septembre 1895), pasteur à Aigle, et Elisa, femme du pasteur Jules Dupertuis, à Genève.

Lors d'une cérémonie célébrée par son père au temple de Pomy près-d'Yverdon-les Bains, elle épousa, le 7 novembre 1861, Charles Henri Gustave Dumur (né le 30 mars 1833), ingénieur agronome, bourgeois de Grandvaux et Lutry, domicilié à Chougny, commune de Vandoeuvres.

L'année 1884 marque la rupture de Louis Dumur avec son milieu qui a pour cause un fondement religieux et d'un désaccord profond avec sa mère.

A plusieurs reprises, sa mère lui commande de renoncer à sa carrière à Paris, qui ne lui apporte aucune sécurité, aucune satisfaction. La ville est dangereuse. Elle craint en permanence pour la santé de son enfant, qu'il se nourrisse mal, que sa chambre soit mal chauffée, qu'il manque d'argent, qu'il ne souffre de ses maux de poitrine, qu'il attrape le choléra et qu'il soit parmi les victimes de l'incendie du Bazar de la Charité, le 4 mai 1897, qui fit 126 morts. Elle est en permanence dans l'interrogation, dans le doute et dans l'interprétation ; les silences de son fils sont pesants, insupportables et fouettent son imagination dépressive.

Au paroxysme de ses inquiétudes et de ses angoisses, Amélie laisse une lettre (19 février 1887) d'une intensité émotionnelle inégalée.

Amélie consigna régulièrement sa douleur et ses angoisses dans des lettres qui reflètent l'amour indicible envers son fils, mais aussi le dépit d'une mère devant les déviances de Louis qui ne respecte pas l'enseignement pieux et religieux donné par les parents. Elle s'étonne qu'il n'aille plus aux prédications et qu'il s'intéresse plutôt aux sciences occultes. Ses prises de position dans les journaux la heurtent, l'honneur familial est bafoué, lorsqu'il ose ironiser sur les travers de sa ville natale et les personnes qui l'habitent ou dont il a reçu l'enseignement.

L'œuvre littéraire

Les débuts littéraires difficiles et dans différentes directions

En décidant en automne 1882 de poursuivre ses études supérieures à Paris, à peine âgé de 20 ans, Louis Dumur s'était fixé le cap de sa vie et le prix qu'il devrait payer pour y arriver. Étonnamment précoce dans ses jugements, et d'une résistance sans failles, il avait fait de la capitale française son point d'ancrage, son domicile. Il n'était pas question, comme le pensaient ses parents et sa famille proche, de revenir après sa licence à Genève et de se fondre dans le moule familial. Au contraire, il n'entendait rien sacrifier à sa détermination, quitte à s'aliéner l'amour des siens.

S'il publia ses premiers textes, de la poésie, en 1885, il ne connut le succès littéraire que dès 1898. Il a traversé sans renoncer à son projet ses années de formation et de difficultés matérielles, claustré et besogneux, en étant convaincu de ses choix.

Louis Dumur « obtint le prix de littérature Hentsch, alors qu'il assistait aux cours de la Faculté des lettres de notre Université (= Genève). Peu après, il s'en alla, fit deux séjours en Allemagne, puis devint précepteur à Saint-Petersbourg. Là, il composa ses poèmes de *La Néva* en vers rythmiques (...) Il se lança dans le mouvement symboliste. Il batailla dans les rangs de la jeune école (...) Il hanta les brasseries où trônait le crâne bosselé de Verlaine, il fut des mardis de Stéphane Mallarmé, il fraya le Chat noir, écrivit dans *Lutèce*, le *Scapin*, la *Revue indépendante*, *Décadent*, *L'Idée libre*, la *Plume*, *Ermitage*. D'esprit sain et de cœur vaillant, il susurra ses poétiques Lassitudes. En 1890, il fonda cette revue destiné à un avenir si glorieux, le *Mercure de France* (...) Mais il ne dispersa pas ses efforts, il se recueillit à temps et la *Plume* édita son premier intitulé *Albert*. Puis vient, en 1898, *Pauline ou La liberté de l'amour*. La scène l'attira. Il fit alors coup sur coup six pièces de théâtre : deux actes symbolistes : la *Nébuleuse* et la *Motte de terre* ; avec Virgile Jozs, il mit debout *Don Juan en Flandre*, *Rembrandt*, et *Ma bergère* ; puis *Le Maquignon* (..).

Parallèlement à ses travaux littéraires, qui attestent une heureuse fécondité, Louis Dumur se livre au labeur journalistique. Il collabore au *Figaro*, au *Matin*, au *Paris-Journal*, à la *Dépêche de Toulouse*. Il créa même une revue de politique internationale, *L'Européen*, qu'il rédigea en chef. Puis, avec Charles-Pix Séailles, il lança le *Courrier européen*, revue hebdomadaire, très bien faite, que dépouillent les journaux pauvres de copie. » (Jean Violette, « Nos écrivains. Louis Dumur », dans *La Patrie suisse*, No 477, 8 janvier 1912, p. 10).

L'œuvre romanesque présente quatre cycles qui couvrent globalement, et abstraction faite de quelques exceptions, une décennie chacun : 1er cycle

Les romans de jeunesse concernant ainsi la période de 1890-1900 (*Albert* paraît en 1890), *Pauline ou la Liberté de l'amour*, 1896, *Un Coco de Génie*, en 1902.

L'œuvre romanesque présente quatre cycles qui couvrent globalement, et abstraction faite de quelques exceptions, une décennie chacun : 2^e cycle

Cet écrivain genevois devait trouver ses meilleures inspirations dans son pays natal et dans son enfance La trilogie genevoise, composée et publiée entre 1902 et 1912, et constituée de *Trois demoiselles du père Maire* (1909), du *Centenaire de de Jean-Jacques* (1910) et de *L'Ecole du Dimanche* (1911), ces trois romans ayant la double particularité d'avoir été illustrés par Gustave Wendt et d'avoir donné naissance, notamment les deux derniers, au milieu de vibrants éloges, à de non moins ardentes polémiques. Articles, libelles, apostrophes de toutes sortes accompagnent la publication du et la diffusion du *Centenaire de Jean-Jacques* et surtout de *l'Ecole du dimanche*, tant et si bien que Louis Dumur, mû par le désir d'apaiser les esprits sans pour autant renoncer au débat d'idées, se trouve obligé de justifier ses choix : il le fait dans les colonnes du *Mercur*, mais également dans un petit

opuscule publié en 1911 et intitulé *Les Enfants et la religion : à propos d'un livre*.

En 1913, Louis Dumur fait paraître un roman historique sur Genève, *Un estomac d'autrichien* fondé sur un solide socle historique. Mais cette fois il ne sous parle plus des choses de son enfance : il nous transcrit les souvenirs d'un vieillard qui a assisté aux événements ayant amené l'entrée de Genève dans la Confédération helvétique. Dumur évoque cet épisode historique avec une animation, une couleur, un humour inimitables et il reconstitue, autour, l'aspect de Genève et des guerres de l'Empire vers 1813 et 1814.

« Il appartenait à un déraciné de brosser la fresque la plus fidèle de la Genève contemporaine. (...) En nous contant ses souvenirs de l'école du dimanche ou du Collège, il ne s'attendrit jamais, il voit les faits révolus, il les évoque et les vivifie, tout en demeurant strictement objectif. Il est ainsi devenu, grâce à ses dons d'observateur impassible et lointain, l'historien de la Genève démocratique, le peintre du collège de Calvin. Le passé l'indiffère. (..) Louis Dumur, s'il se laisse aller à dire ses idées, ne les impose pas. Il est un genevois qui a vu du pays, un sage qui sait que la parole est vaine. Inutile aussi, l'appel à la dignité humaine lorsque l'intérêt commande. Il montre les hommes tels qu'ils sont et s'amuse au simulacre de leur civilisation. » (Jean Violette, dans *La Patrie suisse*, No 477, 8 janvier 1912, p. 10).

L'œuvre romanesque présente quatre cycles qui couvrent globalement, et abstraction faite de quelques exceptions, une décennie chacun : 3^e cycle, Romans historiques ou la « Guerre sans armée »

Le conflit franco-allemand va changer du tout au tout les idées politiques de Louis Dumur : il s'était affiché jusqu'alors pacifiste convaincu et internationaliste à tous crins, au point d'avoir l'un des fondateurs du *Courrier européen*, revue de cette tendance (il y avait collaboré à partir de 1901 et en avait été le secrétaire de rédaction de 1904- 1907). Il avait toujours cru à une entente de la France et de l'Allemagne, et à la

possibilité d'éviter un/ affrontement armé. Mais la violation de la neutralité belge le marque comme une attaque personnelle et le transforme en adversaire déterminé et irréductible du germanisme. Virant de gauche à droite, il va désormais donner à son œuvre un ton ultra-patriotique. Certains de ses amis de jeunesse s'éloignent de lui, agacés de l'entendre débiter à tout moment cet axiome : « Tout ce qui n'est pas anti-allemand est boche. » Le *Journal littéraire* de Paul Léautaud ne manque pas de pages sarcastiques sur cette virevolte absolue de Dumur.

Les romans de la guerre, la période 1915-1925 (depuis la parution de *Nach Paris !* en 1919 jusqu'à celle de *La Croix-Rouge et La Croix-Blanche* qui donnera lieu à de vives polémiques, en 1925).

Les écrits de Dumur sur la Grande Guerre ne l'ont pas seulement brouillé avec les amis dont il partageait précédemment les opinions humanitaires et pacifistes ; ils suscitent aussi de grandes inimitiés dans son pays natal. Scandalisé par l'attitude des autorités suisses après la violation de la neutralité et la germanophilie des Alémaniques, il rédige de violents articles de protestation que la presse romande hésite à publier. Rentré en France en 1915, il continue à publier des textes qui s'en prennent avec rudesse à la Suisse, à son attitude durant la guerre et plus particulièrement à la neutralité. Ces articles sont réunis dans un volume *Les Deux Suisse*, paru en 1917, qui suscite de vives réactions en Suisse. Ses publications atteignent des tirages exceptionnels.

« Suisse, et partant neutre, âgé de plus de cinquante ans, Louis Dumur allait consacrer désormais le meilleur de son activité à participer à ce qu'on a justement dénommé « la guerre sans armée ». Il se lança dans cette aventure avec le même courage qu'il avait déployé en toutes circonstances, sans réserves, sans arrière-pensée, sans ménagements. Il tourna le dos à d'anciens camarades, se brouilla avec des vieux amis qui, ne pouvant accepter d'avoir eu tort, de s'être trompés durant toute leur vie, tentaient d'ergoter et de ruser pour sauver quelque chose de leurs illusions (...) Les batailles auxquelles il prit part dans cette guerre sans armée ne furent pas sans avoir pour lui de graves conséquences. A vouloir dire, avec une impitoyable et rude sincérité, certaines vérités

pénibles à ses compatriotes, « notre ami » sacrifia en quelque manière la petite patrie qui était si chère à son cœur, la Suisse, à sa grande patrie intellectuelle, la France. Les hypocrites protestations, les injures avec lesquelles furent accueillies les révélations et les implacables polémiques des *Deux Suisse* ont profondément ulcéré Dumur. Il avait conscience de n'avoir que la vérité, pour la faire servir à la défense de la meilleure cause ; il n'a jamais accepté qu'on puisse lui en contester le droit ni qu'on lui en fasse reproche. » (Georges Batault, *Portrait de Louis Dumur*, pp. 533-534)

L'œuvre romanesque présente quatre cycles qui couvrent globalement, et abstraction faite de quelques exceptions, une décennie chacun : 4^e cycle.

Après les romans bellicistes, après les pamphlets anti-Suisse, Dumur va se consacrer à la composition romanesque, vaste fresque de quatre récits (« tétralogie ») sur la guerre et la révolution russes : *Dieu protège le Tsar !* (1927), *Le sceptre de la Russie* (1929), *Les Fourriers de Lénine* (1932) et *Les Loups rouges* (1932) -, Louis Dumur rédige toute une épopée mettant en scène l'histoire russe des dernières années du tsarisme jusqu'au régime, en passant par la Première Guerre mondiale et les révolutions de février et d'octobre 1917. Ces quatre textes – politique-fiction amalgame anti-tsarisme, anti-bolchevisme, antigermanisme, anti-asiatisme et antisémitisme, possédant néanmoins un indéniable attrait romanesque – constituent un défi idéologique et esthétique particulier.

Palimpseste lisible à différents niveaux, la tétralogie russe dumurienne comporte, en fait, plusieurs strates romanesques : roman historique, roman de guerre, roman-pamphlet politique, roman d'amour, roman érotique, roman exotique, évoquant un pays étranger, terra plus ou moins, *incognita* pour lecteur francophone moyen ; enfin roman culturo- et historico-philosophe. Dans ce sens, la tétralogie permet des approches différentes, de même « stratifiées » ; pour une lecture contemporaine, nécessairement anachronique, elle invite aussi à sa déconstruction.

Deux familles, deux patries

« Je parle ici au nom de sa famille suisse : elle n'oublie pas que vous tous qui l'avez entouré, qui avez partagé ses sentiments, vécu de sa vie intellectuelle, vous étiez sa famille de Paris, celle au sein de laquelle son esprit s'est formé, celle qui, sans doute, lui a le plus donné.

Comme il eut deux familles, il eut aussi deux patries : le pays qui l'a vu naître et qu'il n'a jamais désavoué, même lorsque, au cours de grande guerre, il dévoila ce qu'il considérait comme une trahison de ses dirigeants, - et celui qui l'a élevé intellectuellement, sa patrie d'adoption, dont les enfants honorent aujourd'hui sa mémoire. » (Maurice Dumur, lors de la cérémonie au cimetière de Montparnasse, deux ans après la mort de Louis Dumur, 28 mars 1935, dans *Mercure de France* 15-IV-1935, p. 439).

Dumur critique de la Suisse entre 1915 et 1918 : il montre nettement le dissentiment qui sépare, en dépit des adjurations helvétistes, la Suisse romande de la Suisse allemande. Louis Dumur se brouilla avec son pays et il mourut irréconcilié

« Bien qu'il ne fût pas le seul homme de plume à s'exprimer de manière critique sur la Suisse durant la guerre, son point de vue est original à différents degrés. Sa position dans le monde des lettres en est un : Genevois installé à Paris, il occupe une place importantes dans le paysage littéraire comme secrétaire général du *Mercure de France*. Son éloignement (relatif) de Genève et de la Confédération ne l'empêche pas de se tenir informé de l'actualité helvétique, d'être actif au sein de la colonie suisse de Paris, ni même d'appartenir à la section locale de la *Nouvelle Société Helvétique*. Dumur s'exprimera principalement dans une revue étrangère réputée, le *Mercure de France*, à l'adresse de ses compatriotes. Son audience diffère ainsi de celle des intellectuels écrivant dans la presse nationale. Surtout, il échappe à la censure suisse (*a posteriori*), contre laquelle il aura des mots durs, mais il est soumis à la censure française (préventive) et nombre de ses articles subiront des coupes parfois sévères, malgré la francophilie de son propos. Tout au

long du conflit, Dumur utilisera toutes les ressources offertes par cette marginalité apparente au sein du champ intellectuel romand pour diffuser son message. Il exploitera avec finesse les possibilités des deux espaces médiatiques qu'il connaît très bien, développant un jeu de position subtil adapté au journal ou à la revue qui le publie et le public à atteindre. » (Nicolas Gex, *Louis Dumur ou un regard critique sur la Suisse durant la Première Guerre mondiale*, pp. 207-208).

Ode à Edouard Rod, (1857-1910), ode à la Suisse de l'étranger

« Ecrivains et artistes suisses forment à Paris une colonie nombreuse et très vivante dont Rod fut l'âme pendant près de vingt. Dès 1885, avec la publication de *la Course à la Mort*, Ed. Rod était célèbre et groupait déjà autour de lui nos juvéniles admirations ; mais presque aussitôt Genève le réclamait et ce ne fut qu'à partir de 1893 lors de son retour définitif à Paris que, mûri par sept années de professorat et dans toute la force du talent, de l'intelligence et de l'expérience, il put assumer auprès de ses compatriotes parisiens ce rôle précieux de maître et de directeur de conscience littéraire qu'il remplit dès lors avec un zèle inlassable et la plus délicate bienveillance. Il n'est sans doute pas un de nos jeunes écrivains suisses qui pendant son stage obligé de quelques mois ou de quelques années à Paris, n'ait pris plus d'une fois le chemin d'Auteuil ou de Passy et ne soit venu frapper à la porte de cet illustre aîné, plein de condescendance et de cordialité : il n'en est pas un qui n'ait reçu de lui le conseil salutaire, l'encouragement précieux qu'il ait voulu profiter de sa parole féconde et n'ait cherché à s'inspirer de son exemple. Combien lui doivent leur premier article publié leur premier livre édité ; combien lui ont dû leur réconfort moral dans la grande ville où ils sentaient isolés et perdus. Rod leur fut un maître autant qu'un conseiller. Il leur apprit la valeur éducatrice de Paris ; il leur apprit le sens et la vraie grandeur de la France tout en les fortifiant dans leur fidélité à leur patrie.

Car bien que venu de très bonne heure en France, où de ses débuts à sa mort se poursuivit toute sa carrière littéraire, Rod est toujours resté Suisse, Suisse romand. Non seulement, il resta dans la teneur de son intelligence et la nature de son talent, mais il voulut le demeurer jusque

dans sa nationalité, n'hésita pas à écartier pour mieux marquer son attitude, le fauteuil que l'Académie française faisait déjà le geste de leur avancer. C'est qu'il savait c'est le sentiment des Suisses romands de Paris, que la vie de Rod sut admirablement illustrer – n'est qu'en s'affirmant de chez nous, il n'en servait pas moins la culture française, mieux même qu'en venant se fondre dans la grande communauté politique et unifiée. C'est qu'il savait que la culture française n'est pas strictement limitée aux frontières de l'Etat français, que nous sommes partie et, de par notre originalité historique et notre indépendance politique, nous en constituons un espace des plus importants, de plus significatif.

Que la France ne représente pas toute la culture française, bien qu'elle en constitue la plus grande part, et que la Suisse romande, de même que Belgique dans sa partie wallonne, la complète et l'enrichisse, cela ne peut pas faire l'ombre d'un doute. Il n'y a pour s'en convaincre qu'à considérer notre grande lignée romande, allant de Bonivard à Rousseau, en se poursuivant par Töpffer et par Rod. Son action sur la France, ne cessant de s'exercer à travers les siècles, a une importance historique. Et pour ne parler que de Rod, les études cosmopolites de cet écrivain romand, ses livres qu'un Français n'aurait jamais pu concevoir ni écrire, en sont-ils moins d'authentiques produits de la plus pure culture française pour être tout imprégnés d'esprit suisse, d'esprit romand ?

Si nous faisons ainsi partie incontestable de la culture française par le fait de notre langue, nous ne sommes cependant pas une province de la France, pas même une province intellectuelle : nous sommes un morceau tout entier de culture française ayant évolué de sa vie propre, nous sommes un tout, bien que faisant partie d'un tout.

A ce titre, il est essentiel que la Suisse romande, de même que la noble Belgique subsiste dans son indépendance politique, intellectuelle et morale. Suisse romande et Belgique wallonne sont les deux ailes de la culture française. Qui blesse l'une atteint l'autre. Qu'elles contiennent donc à battre solidairement et librement rattachées par la circulation d'un sang commun à ce grand tout corporel où palpiter le cœur de Paris.

L'attrait de la capitale française sur les jeunes littérateurs suisses s'explique de la sorte tout naturellement. Ils ne vont pas y abandonner leur originalité foncière, ils y vont tremper leur talent et y éprouver le métal natif de leur âme.

Mais il est une autre raison qui les fait souvent encore chausser leurs souliers ferrés, empaumer le bâton noueux et s'évader sur les routes de France. C'est qu'ils ne sentent pas toujours en parfaite sécurité chez nous. Cette seconde raison n'est pas valable pour tous, mais elle l'est pour beaucoup et souvent pour les plus originaux, les plus caractérisés. Ils connaissent le public de chez nous, sa défiance, son horreur pour tout ce que n'est pas coulé dans un certain moule ou conforme à ses habitudes. Ils connaissent les bornes de notre critique romande et ses coups de férule maussades sur tout ce qui lui semble dépasser les limites artistiques et morales qu'elles (sic) prétend désigner. Ils craignent ses jugements sommaires. Ils craignent encore plus son silence dédaigneux. (..)

C'est donc souvent pour échapper à cette censure étroite que nos jeunes Suisses vont à Paris. Ils y vont pour en revenir plus sûrs d'eux-mêmes et plus courageux. Ils y vont pour être et pour rester ce qu'ils sentent intérieurement. Ils y vont pour se chercher et se trouver.

Et c'est précisément d'avoir passé par Paris qui leur rend plus chère leur patrie. Au retour de leur pèlerinage, ils en comprennent mieux, la beauté, la valeur. Quand ils se retrouvent devant ce paysage familier, tout lumineux de l'azur de leur lac et des crêtes dentelées de leurs Alpes, ils en pénètrent mieux la noblesse et le goûtent plus profondément. Revenus au pays, recevant à nouveau l'empreinte de son histoire, de ses traditions, de ses institutions, ils discernent plus distinctement la mission de leur patrie dans le monde, ils s'exaltent à ses mérites, ils souffrent aussi plus vivement lorsqu'elle ne répond pas à la haute idée qu'ils s'en sont fait. Ces Suisses-là ont conçu l'idée platonicienne de la Suisse. Ils n'en considèrent pas suffisamment les petits intérêts quotidiens, mais ils ne mesurent de plus loin et de plus loin et de plus haut le grand rôle idéal, la plus signification. Et ces Suisses-là sont peut-

être en définitive de meilleurs Suisses que ceux qui sont restés. Le grand exemple de Rod est là pour en donner le témoignage.

Au nom des Suisses de Paris, j'apporte mon hommage à celui qui fut notre maître le meilleur d'entre nous. Louis Dumur. »

(Tiré de *La Semaine littéraire*, 23 années, No 1132, samedi 11 septembre 1915, p. 433.

Curriculum de sa maladie

Privé de la parole par l'ablation de ses cordes vocales, éprouvant de terribles troubles respiratoires, Louis Dumur s'affaiblit rapidement au début de l'année 1933. Dans cette situation désespérée, il décide d'écrire le « Curriculum de ma maladie ». Il fait l'historique de sa maladie sans en taire les détails ni les soins qui lui ont été prodigués et les effets qu'il en a ressentis. Les feuillets du « Curriculum de ma maladie » sont peut-être les dernières pages qu'a écrites Louis Dumur. Ils reflètent un Louis Dumur lucide et qui regarde la mort en face. »

Mercredi 29 mars 1933

« A cinq heures et demie, retour de Vallette. La clinique ne garde pas Dumur. Elle n'accepte pas d'obsèques chez elle. Il fallait s'y attendre. La mise en bière aura lieu ce soir. Demain matin à 6 heures, on emportera le corps dans un dépôt, du côté de Saint-Ouen. Il sera amené au *Mercur* vendredi matin à onze heures. Exposition d'une heure sous la porte. A midi, départ du convoi. Où se fera l'enterrement ? Cela reste à décider au frère. Vallette est pour Montparnasse. Il trouve que cela convient à Dumur : Montparnasse coûte 11.000 francs. Pas besoin de caveau. En pleine terre. Une simple pierre par-dessus. Avec les autres frais, environ 25.000 francs. Aller à Thiais représenterait une économie médiocre. Maurice Dumur n'a rien à objecter. C'est Dumur qui paiera. On prendra sur l'argent qu'il laisse. (Paul Léautaud, *Journal littéraire*, 2, p. 1254)

« Mercredi 29 mars 1933.

Je demande à Vallette quel aspect il a trouvé à Dumur, il me dit : « Furieux, révolté, il n'y a pas d'autre mot. L'air d'un homme qui ne s'attendait pas à la mort et qui a trouvé cela un peu fort. Furieux absolument. L'air que nous lui avons vu souvent quand quelque chose ne lui plaisait pas. Pas du tout cette sérénité qu'on voit, généralement

aux morts. L'air à cran, comme un homme absolument mécontent. » Il a ajouté : « Complètement exsangue. Blanc, blanc !... »

Il me dit encore : « Je me suis rappelé le mot de Guise en le voyant. « Je l'ai trouvé si grand !... Dumur était grand. Mais mort, encore plus. » (Paul Léautaud, *Journal littéraire*, 2, p. 1255)

Hommages

Cérémonie à Montparnasse, 28 mars 1935, date du deuxième anniversaire de la mort de Louis Dumur

« Sa pensée avait le souci de ce qu'il y avait de plus noble chez les hommes : questions morales, religieuses, nationales, sociales, esthétiques. Il comptera parmi les grands serviteurs de la vérité, du beau, du bien. Après la lecture de ses livres, chacun se demande comment un écrivain peut perdre de vue cette haute idée de sa tâche.

Devrait-on, si les éclatantes évidences du présent n'y contraignaient ajouter qu'il a été un modèle désintéressé de tout profit personnel et, surtout, pécuniaire ? Pour lui, l'idée ne se marchandait jamais. Il est resté pauvre sans aucun regret. Quel exemple salubre à toutes les époques et à la nôtre, si mercantile ! (...)

De ses qualités de caractère, nul n'oubliera, certes, sa générosité de cœur : sa bonté, sous une rudesse apparente, sa bienveillance, inépuisable mais réservée à ceux qui paraissaient vraiment dignes d'être aidés, son émotivité compatissante devant le malheur, même devant sa notion abstraite, n'avaient d'égal que son souci d'être, par ses œuvres, utile à l'humanité souffrante ou désireuse de s'élever.

Son courage ne peut être oublié. Ce courage de l'écrivain, par lequel il s'est fait heureusement ! tant d'ennemis. Ce courage de voir la vérité et de la dire, quelles qu'en soient les conséquences, sera toujours peu commun. Il est presque inconnu dans notre époque d'illusions, de facilités, de faiblesses.

Il avait l'intransigeance de ses convictions. Ne l'oublions pas dans ce présent où la débilité, la lâcheté et la veulerie ont montré leurs méfaits » (Louis Marin, ministre d'Etat, dans *Mercure de France*, 15-IV-1935, pp. 436-437).

« Il y eut trois choses que Louis Dumur conserva jalousement : sa conscience, son cœur, son talent ». (José Théry, l'un des plus anciens amis de Louis Dumur, *Mercure de France*, 15-IV-1935, p. 438)

Le 5 juillet 1884, son oncle Benjamin Dumur interrogeait vivement son neveu, à un moment où celui-ci venait de lui adresser un livre d'un auteur inconnu sur le spiritisme, les tables tournantes, les guérisseurs, les découvreurs des trésors cachés et des communicateurs avec des êtres surnaturels :

« Lorsque ton père sera mort, que tes frères et sœurs n'auront plus leur appui naturel et ne seront peut-être pas encore élevés, te servira-t-il à grand-chose de pouvoir leur dire avec une entière bonne foi, mais hagard et l'esprit enfiévré que tu as des communications avec des êtres surnaturels et que cette conversation te procure des jouissances à eux inconnues ? Seras-tu satisfait de ton œuvre à ce moment-là ? Auras-tu donné un bon exemple ? Auras-tu fourni une carrière utile ? Pourras-tu te dire que ton rôle d'aîné d'une nombreuse famille a été rempli ? »

A l'évidence, le choix de l'automne 1882, confirmé en 1884 (il reste définitivement à Paris) constitue une rupture dans la vie de Louis Dumur.

Paris lui permet de se distancer de sa famille, jusqu'à l'ignorer par moments, de quitter Genève à l'esprit protestant trop étouffant et austère, et d'esquiver ses responsabilités de fils aîné dont l'habit sera repris par son frère Maurice, chef de famille déclaré.

Paris lui permet d'avoir du recul sur sa ville natale comme sur son pays qui vont inspirer ses romans les plus caustiques et savoureux et ses écrits polémiques les plus combattus. Il règle ses comptes avec son enfance et sa formation religieuse. En prenant Paris pour seconde patrie, Louis Dumur a évité de tomber dans le conformisme, dans le prêt-à-porter familial. Il ne prendra pas pour autant la nationalité française. Face à ses contradicteurs et ses détracteurs, il ne manquera pas de rappeler ses origines familiales et suisses qui le légitiment dans ses opinions et dans la dénonciation des petitesesses et des travers. Il n'est pas un auteur de la Suisse romande, il est un écrivain de langue française.

Les qualités et les défauts relevés dans les éloges funèbres, entre 1933 et 1935, résonnent de manière curieuse et véridique, confrontés au jugement des premières années à Paris, comme si tout était déjà écrit alors : « modèle désintéressé de tout profit personnel et, surtout pécuniaire » ; pour lui, l'idée ne se marchandait jamais. Il est resté pauvre sans aucun regret » ; travailleur acharné » ; « générosité de cœur », « bonté », « bienveillance inépuisable mais réservée à ceux qui lui paraissent vraiment dignes d'être aidés » ; « émotivité compatissante » ; « intransigeance de ses convictions » ; « un courage, une énergie, une volonté de vivre sans exemple » ; « désintéressement, l'insouci de soi » ; très généreux », « bourru », « d'aspect froid, sévère de physionomie fermée, serviable », « vie simple, nombreuse, probe et sans ostentation », « loyal en tout, ayant horreur de la vanité et du mensonge, apôtre de la vérité au prix de sa renommée » ; « champion de la justice et du droit. »

Louis Dumur « était impitoyable aux sots et à tout ce qui paraissait émaner de la sottise. S'il fallait les affronter, et il le fallait, il était doué d'un rare courage. Moral, surtout, mais aussi physique. Dur à lui-même, il a dominé toute souffrance, et refusé d'admettre la victoire finale de la mort. Signalons un autre trait, en quelque façon héroïque : il était inaccessible au désespoir.

Avouons-le, toutefois. Quelque chose de lui nous échappe. Dumur était difficile à bien connaître, même pour ses meilleurs amis. Il demeurait très secret, ennemi de tout étalage de ses sentiments, par l'effet d'une pudeur, ou d'une timidité qu'il gardait sans doute de son milieu natal. On s'étonnait encore qu'il semblât prendre un curieux plaisir à des travaux insipides et rebutants.

Louis Dumur avait plus de grandeur, sans doute, et de véritable vertu que de grâce et de charme. » (*Louis Dumur, l'homme et l'œuvre*, par Henri Ziegler)

Sur le plan familial, il n'a pas voulu être à la charge de ses parents, se contentant de peu. Il renoncera à ses parts d'héritage, les laissant à ses frères et sœurs. D'une générosité discrète, il allègera la misère de plusieurs anonymes, disposera de l'argent en faveur du grand poète Paul Verlaine, sombré dans l'indigence ; il acquittera les dettes de sa seule relation féminine connue. Il donnera sa vie à la rédaction du *Mercur de France* et à l'écriture, sans se vanter de ses succès et de ses combats gagnés. Comme avec sa mère et une partie de sa famille, il resta un incompris et du moins la réconciliation n'a pas pu s'opérer à temps.

De nombreux points énigmatiques demeurent dans le parcours de Louis Dumur : son côté rebelle permanent et son intransigeance envers les faux-semblants et les convenances. Il se sent à l'étroit dans le cadre familial, strict et conventionnel, il peine à répondre à l'amour de sa mère, tourmentée par le souci et submergée par l'émotion.

C'est sans doute dans ces contradictions et ces fractures, dans ce vécu à la fois tragique et exalté que la figure de Louis Dumur s'impose. La réponse à ce dilemme est peut-être contenue dans cette phrase écrite dans la douleur par sa mère, le 19 février 1887, qui apostrophe un fils attirant et rebutant, mais ne laissant personne indifférent : « Adieu mon cher Louis, il me semble que plus je pleure sur toi, plus je t'aime. »

Portraits écrits

« Un point sur lequel les témoignages concordent de manière absolue est la personnalité de Dumur : l'homme avait un caractère droit et entier, et un abord rude, ce qui n'interdisait pas une grande – quoique froid – courtoisie. Son allure carrée, sa franchise, son tempérament rugueux, voire rébarbatif, rebutaient parfois et lui procurèrent toute sa vie un nombre confortable d'ennemis. Les visiteurs du *Mercur* le trouvaient laconique et bourru, ce que son entourage faisait parfois passer pour de la timidité. » (...) Cet individu tout d'une pièce paraissait et était sans doute l'honnêteté même, mais son esprit absolu, l'intransigeance de ses convictions – sérieux jusqu'à la gravité, il les défendait de manière acharnée et n'avait pour habitude de démordre de ses idées arrêtées – le faisaient souvent passer pour un être sectaire et rigide, totalement ancré dans ses partis pris, jusqu'à la dureté, à en croire Paul Léautaud : « un être sec, dur, insensible, sans/générosité ni pitié, même féroce par moments, il en a donné cent exemples. » (*Journal littéraire*, 2, pp. 215-216).

« Il était impitoyable aux sots et à tout ce qui paraissait émaner de la sottise. S'il fallait les affronter, et il le fallait, il était doué d'un rare courage. Moral, surtout, mais aussi physique. Dur à lui-même, il a dominé toute souffrance, et refusé d'admettre la victoire finale de la mort. Signalons un autre trait, en quelque façon héroïque : il était inaccessible au désespoir.

Avouons-le, toutefois. Quelque chose de lui nous échappe. Dumur était difficile à bien connaître, même pour ses meilleurs amis. Il demeurait très secret, ennemi de tout étalage de ses sentiments, par l'effet d'une pudeur, ou d'une timidité qu'il gardait sans doute de son milieu natal. On s'étonnait encore qu'il semblât prendre un curieux plaisir à des travaux insipides et rebutants.

Louis Dumur avait plus de grandeur, sans doute, et de véritable vertu que de grâce et de charme. »

« Dumur est un garçon qui a d'énormes qualités, beaucoup de sincérité dans ses relations et l'esprit ouvert à beaucoup de choses même quand il n'est pas, sur un point ou un autre, de votre avis. Je le défends toujours quand on tombe sur lui, et trop justement, hélas ! à propos de ses abominables livres sur la guerre. » (23 février 1931, Paul Léautaud. *Journal littéraire*, 2, p. 234).

La Liberté, dans son article nécrologique du 30 mars 1933, voit en Dumur « un écrivain d'une rare probité intellectuelle ». Ce n'est pas un vain compliment. Supérieurement intelligent, clair, logique, aidé d'une mémoire presque monstrueuse. Il paraître en tout, et quoi en puisse croire, sa droiture d'esprit. Il avait la roideur d'un huguenot de l'époque héroïque. Il ne sut jamais faire mystère de sa sympathie ou de son aversion.

Tranchant, il était toutefois tendre, et sous une écorce rude, par instants comme impénétrable, il était singulièrement humain. Par l'étendue de sa curiosité, par sa résistance à l'erreur et à l'injustice.

Il avait l'intransigeance de ses convictions. Ne l'oublions pas dans ce présent où la débilité, la lâcheté et la veulerie ont montré leurs méfaits » (Louis Marin, ministre d'Etat, dans *Mercure de France*, 15-IV-1935, pp. 436-437).

« Il y eut trois choses que Louis Dumur conserva jalousement : sa conscience, son cœur, son talent ». (Josée Théry, l'un des plus anciens amis de Louis Dumur, *Mercure de France*, 15-IV-1935, p. 438)

« M. Dumur sourit rarement ». Ainsi s'exprimait Remy de Gourmont dans la notice de son *Livre des Masques*, sur l'homme de lettres qui n'était encore le romancier d'*Un coco de génie*. Le récit de ce *Coco*, qui tourne autour d'un cas de somnambulisme, est pourtant plein de fantaisie et

d'une ironie de sorte que rarement aura aussi peu « ressemblé » à son œuvre. La vie de Louis de Dumur est une illustration exemplaire de l'adage qui prétend que les apparences sont trompeuses. (*Au fond, qu'est-ce que le génie ?* par Jean-Jacques Lefrère ?, postface de Louis Dumur, *Un coco de génie*, Auch, Editions Tristram, 2010, p. 207)

Dumur cherche simplement à dire sa vérité, du moins ce qu'il estime être la vérité. » (Nicolas Gex, *Louis Dumur ou un regard critique sur la Suisse durant la Première Guerre mondiale*, p. 224).

Sources et bibliographie Louis Dumur

Sources

- Archives cantonales vaudoises, inventaires disponibles en ligne, <http://www.davel.vd.ch>
- P Dumur (Dumur, Benjamin)
- PP 538 (Dumur, famille)
- PP 856 (Dumur, Frank)

Publications

Batault, Georges, « Louis Dumur », dans *Mercure de France*, 837, t. 273, 1^{er} mai 1933, pp. 513-538.

Berchtold, Alfred, *La Suisse romande au cap du XXe siècle. Portrait littéraire et moral*, Lausanne : Payot, 1963, pp. 450-460.

Collectif, *Cahiers Louis Dumur*, 1 (2014) et 2 (2015), Paris : Classiques Garnier.

- Gex, Nicolas, « Des détails ? Remarques sur les variantes dans la trilogie genevoise de Dumur », *Cahiers Louis Dumur*, 1, pp.31-46.
- Gex, Nicolas « Comment diffuser sa vérité. Les formes de mobilisation de Louis Dumur entre la Suisse et la France durant la Grande Guerre », *Cahiers Louis Dumur*, 2, pp. 15-50.
- Jacob, François « 1884 », *Cahiers Louis Dumur*, 2, pp. 51-63.
- Coutaz, Gilbert « Louis Dumur et sa famille. Un solitaire dans une grande fratrie », *Cahiers Louis Dumur*, 2, pp. 137-159.

Contreras, Francisco, *Louis Dumur. Son œuvre*, Paris : Nouvelle Revue critique, 1938, 87 p.

Du Bois, Pierre, *Alémaniques et Romands entre unité et discorde. Histoire et actualité*, Lausanne ; Paris : Favre, 1999, 155 p.

Du Bois, Pierre, « Mythe et réalité du fossé pendant la Première Guerre mondiale », dans Pierre Du Bois (dir.), *Union et division des Suisses. Les relations entre Alémaniques, Romands et Tessinois aux XIXe et XXe siècles*, Lausanne : Editions de l'Aire, 1983, pp. 65-91 (L'Aire historique).

Francillon, Roger (éd.), *Histoire de la littérature en Suisse romande. 2. De Töpffer à Ramuz*, Lausanne : Payot, 1997, pp.382-384.

Gex, Nicolas, « Un Genevois au cœur des lettres parisiennes. Louis Dumur (1863-1933) », dans *Quel est le salaud qui m'a poussé ? Cent figures de l'histoire suisse*, sous la direction de Frédéric Rossi et Christophe Vuilleumier, Gollion : Infolio, 2016, pp. 166-167.

Gex, Nicolas, « La restauration genevoise de Louis Dumur : *un estomac d'Autriche* », dans *Aspects du roman historique genevois*. Etudes réunies par Bernard Lescaze, Genève : Société genevoise des écrivains, 2016, pp. 93-125.

© Exposition 2017 – Archives cantonales vaudoises - « **Paris a enlevé un fils à sa famille** » Louis Dumur (1863-1933), homme de lettres d'origine vaudoise et grand témoin de son époque

- Gex, Nicolas, « Louis Dumur ou un regard critique sur la Suisse durant la Première Guerre mondiale », dans *La Suisse et la guerre de 1914-1918*. Actes du colloque tenu du 10 au 12 septembre 2014 au Château de Penthes, sous la direction de Christophe Vuilleumier, Genève : Editions Slatkine, 2015, pp. 207-233.
- Gex, Nicolas, « La Genève radicale vue par Louis Dumur », dans Olivier Meuwly, Nicolas Gex (dir.), *Le radicalisme à Genève au XIXe siècle. Un mouvement au pluriel*. Actes du colloque du 6 novembre 2010, Genève : Editions Slatkine, 2012, pp. 199-219.
- Jacob, François, *La cité interdite. Jean-Jacques Rousseau à Genève*, Genève, Slatkine, 2009, 202 p.
- Léautaud, Paul, *Journal littéraire*, 4 t., Paris : Mercure de France, 1986, 2294 p. + 2182 p. + 2110 p. + 446 p.
- Maggetti, Daniel, « Ramuz, les écrivains suisses et la Grande Guerre », dans Annamaria Laserra, Nicole Leclercq, Marc Quaghebeur (dir.), *Mémoires et Antimémoires littéraires au XXe siècle. La Première Guerre mondiale*, Bruxelles : P.I. E-Peter Lang, 2008, vol. 1, pp. 111-125 (Documents pour l'histoire des francophonies. Théorie 15).
- Reymond, Maxime, " Chronique de Jehan Dumur ", dans *Revue historique vaudoise*, 1917, pp. 271-286.
- Rochat, Charles Christian, [avec la collaboration de Claire Woodtli] ; iconographie et photos de Roger Echenard, Grandvaux [à la recherche de son passé], Grandvaux : Municipalité de Grandvaux, 1989, 352 p.
- Ziégler, Henri de, *Louis Dumur. L'homme et l'œuvre*, Genève : Revue Mensuelle, 1934, 31 p.